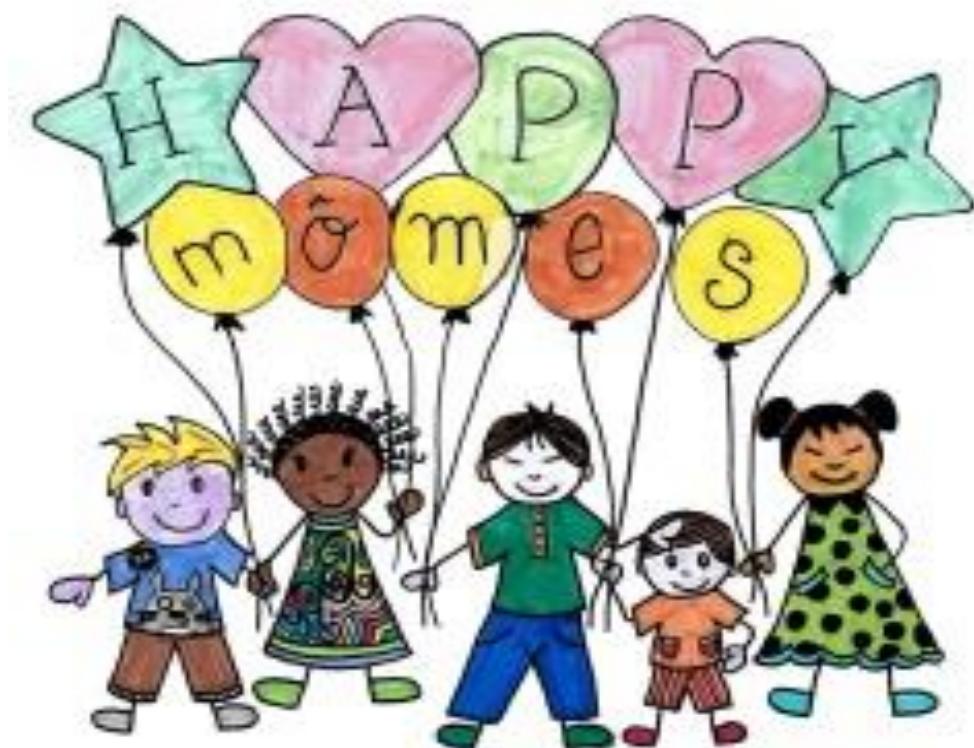


Projet Pédagogique
du
Périscolaire Maternel
ORME
2021/2022



SOMMAIRE

I / Organisateur	page 3
a. Présentation de la Ville	
b. Présentation du projet éducatif de la ville	
c. Description des ACM à Illkirch	
II / Constat sur l'année scolaire 2019/2020	page 6
III/ Intentions et Objectifs mis en œuvre	page 11
a. Volet santé/alimentation / sport/ rythme de l'enfant	
b. Le développement durable :	
IV / Présentation de la structure	page 14
a. dates et horaires	
b. inscriptions et effectifs	
c. locaux à disposition	
V / Fonctionnement	page 15
a. encadrement et rôle du personnel :	
b. Vie quotidienne:	
c. La place des parents :	
d. Les partenaires :	
e. La communication :	
f. L'accueil des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicap	
VI / Plan d'une journée type :	page 20
VII/ COVID-19	page 21

a. Présentation de la Ville :

Avec 27.222 habitants la Ville d'Illkirch-Graffenstaden est devenue un pôle économique, commercial et culturel particulièrement attractif au sud de l'agglomération strasbourgeoise.

Traversée par l'Ill et le canal du Rhône au Rhin, l'environnement bénéficie aussi de la présence d'une importante forêt qui confère à Illkirch-Graffenstaden un cadre de vie exceptionnel.

S'appuyant sur une histoire industrielle ancienne, Illkirch-Graffenstaden est pourvue d'un fort bassin d'emploi et de la présence d'un important parc d'innovation technologique.

La ville d'Illkirch-Graffenstaden est propriétaire et gère 14 écoles, dont 6 écoles élémentaires et 8 écoles maternelles, 7 écoles proposent un enseignement bilingue Français-Allemand.

L'encadrement des temps périscolaire de l'école maternelle se fait par des ATSEM.

ORGANISATEUR

Mairie d'Illkirch-Graffenstaden

181 route de Lyon

BP 50023

67401 ILLKIRCH CEDEX

Tél : 03 88 66 80 00

Infrastructure mise à disposition : Vill'A/ Médiathèque/ Grenier/Phare de l'Ill



La **DEVE** (Direction de l'Enfance et de la Vie Educative) dont dépendent les services de la Petite enfance, la scolarité et périscolaire, les centres de loisirs, la logistiques des écoles, et le guichet unique.

b. Présentation du projet éducatif de la ville :

Les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires répondent dans la mise en œuvre du projet pédagogique, aux grandes orientations fixées par la ville:

[La coéducation :]

« Ensemble d'acteurs qui accompagnent l'enfant de manière cohérente dans l'assimilation de différentes notions sociétales »

[L'éducation à la citoyenneté :]

« Ensemble de règles qui découlent de valeurs communes et qui sont garantes des droits et devoirs du citoyen »

[Le développement durable :]

« Ensemble d'actions volontaires qui sensibilisent le citoyen à adopter un comportement responsable, dans le but de préserver l'environnement »

[Volet santé/alimentation/sport/rythme de l'enfant :]

« Ensemble d'actions adaptées aux besoins et au développement de l'enfant pour favoriser son bien-être »

[Accès à tous à la culture :]

« Ensemble de découvertes qui favorisent l'ouverture sur les arts, le patrimoine et l'autre »

Les accueils de loisirs répondent aux objectifs éducatifs que la ville s'est fixée.

- les accueils de loisirs permettent la prise en charge de tous les enfants en dehors du temps scolaire sans distinction de classe sociale, de religion, d'origine.
- les accueils permettent l'apprentissage de la vie en collectivité : l'enfant peut s'exprimer, jouer et s'amuser avec ses camarades.
- les accueils favorisent l'autonomie et la prise de responsabilité de l'enfant d'une part, l'apprentissage de la solidarité et du partage d'autre part.
- les accueils sont garants du bien-être de l'enfant, ils respectent son rythme de vie et restent à l'écoute de ses besoins.
- Le temps du goûter est un moment tout aussi important que les autres moments de la journée, il est convivial et permet à l'enfant de découvrir de nouvelles saveurs. Le goûter peut donner lieu à des animations à thème.
- Les accueils permettent à l'enfant d'être acteur de ses loisirs : il peut choisir ses activités et s'initier à de multiples activités sportives, manuelles, artistiques, de plein air.
- Les accueils sont un lieu de dialogue et d'échanges entre les parents, les enseignants, les associations, les animateurs de l'accueil de loisirs.
- Les accueils de loisirs rendent un service de qualité en garantissant :
 - * Des locaux adaptés qui respectent les normes sanitaires et les normes de sécurité. Des locaux pouvant accueillir des personnes en situations de Handicaps
 - * Un encadrement qualifié et stable
 - * Les accueils de loisirs favorisent le partenariat avec les associations locales qui proposent des activités aux enfants.

II / Constat sur l'année scolaire 2020/2021

Bilan année 2020/2021

Périscolaire de l'Orme

Fait en présence de Pauline SCHWARTZ, Elodie MERLING, Pascale EINHORN, Titiana LANG, Kelly GUYOT, Capucine PETRIAUX et Sophie FESSON

Fonctionnement des accueils périscolaires matin et soir :

Matin : nombre d'enfants entre 6/10 par matinée mais calme. On discute avec eux. Ils lisent, colorient ou parfois juste au repos sur les fauteuils. On respecte leur rythme. Pour cause sanitaire, les enfants sont séparés par classe.

Soir : De 20 à 30 enfants cette année. Beaucoup plus sportif le soir par rapport l'organisation COVID, on ressent leurs fatigues. Du coup, on leur propose des activités en fonction de leurs besoins et de leurs envies mais aussi adapté à la situation sanitaire sachant qu'ils sont en groupe classe. Manque de convivialité.

Activités diverses et variées en fonction d'eux (jeu de ballon, bricolage, jeu libre, jeu de société ...)

Cette année mise en place d'ateliers Montessori transportable de manière à pouvoir laisser les temps de mise en quarantaine.

Les enfants et les adultes ont fait preuve d'une grande adaptabilité

Réunion :

Nous trouvons que les réunions de 3h sont un peu court pour pouvoir préparer toutes les activités surtout lorsque l'on veut qu'elles soient de qualité. (Même avec le forfait 11h)

Réunion restauration avec Océane (dommage que les animateurs ne soient pas présents de temps en temps)

Equipe ATSEM :

Equipe toujours super motivée ! Toujours pleine de bonnes idées pour les enfants. Bonne cohésion et implication de l'équipe reconnue par les parents et les enfants (les enfants ont parfois du mal à quitter le périscolaire le soir). Equipe capable de se remettre en question. Bonne implication des apprenties et de la stagiaire.

Animateurs :

Point positifs : Quand nous avons besoin d'animateurs, nous avons toujours eu quelqu'un. Cette année.

Volants :

Cette année, nous n'en avons plus d'ATSEM volante. Par contre, cela manque réellement lors qu'il a une absence. Surtout que l'an prochain du fait du gèle d'une classe, nous aurons des classes à gros effectifs.

Passerelle :

A revoir ! A cause du COVID pas de réelles échanges avec l'élémentaire, un courrier avait été envoyé mais la réponse tardive n'a pas permis de réelles échanges.

Projet d'animation :

Notre chasse aux œufs de Pâques a pu dérouler sans encombre dans le respect des gestes barrière et sanitaires. Un excellent retour des enfants et des parents

Notre projet grand jeu « kermesse » a eu succès fou auprès des enfants malgré le mauvais temps, heureusement nous avions un plan B !! Ca a plu aux petits comme aux grands.

Sorties :

Pas de sortie avec le COVID.

Enfants et Parents :

Bonne entente avec les parents et communication correctes pour les infos. Quelques retards mais vraiment rien par rapport à certaines années.

Avec les enfants, ça se passe bien !

Mobiliers, locaux :

Locaux de manière générale, ça va. Juste le premier wc sent toujours très mauvais même le matin quand on arrive... Propreté pas toujours présente.

Avec le COVID, l'utilisation de la salle de jeu étaient flou, les règles pas toujours claires et harmonie avec les règles de l'école.

Temps scolaire, directeur et enseignant :

Pas de soucis avec le directeur et les enseignantes. Bonne entente.

Point à améliorer pour la prochaine rentrée ou questionnement:

- Voire pour le ménage, serait-il possible que le ménage des Agents d'Entretien ne s'effectue pas en fin d'année en même temps que nous. Elles sortent notre mobilier pédagogique et l'entasse alors que nous n'avons pas effectué le lavage.
- Nous aimerais que la ville créer un compte client dans le magasin ACTION où l'on trouve de nombreux articles de bricolage beaucoup, beaucoup, beaucoup moins cher que PICHON.
- On attend depuis très longtemps notre plexiglas de douche. Pour la rentrée, ce serai top de l'avoir.

III / Intentions et Objectifs mis en œuvre :

a. Volet santé/alimentation / sport/ rythme de l'enfant

« Ensemble d'actions adaptées aux besoins et au développement de l'enfant pour favoriser son bien-être »

Organiser des « coins spécifiques »

Intention : Offrir des situations qui permettent à l'enfant une liberté de choix dans sa manière de vivre ses temps périscolaires et de développer son autonomie

L'accueil de loisirs périscolaire doit pouvoir être un temps de repos pour l'enfant qui en éprouve le besoin.

En lui permettant de trouver des endroits où il pourra se reposer en fin d'activité ou s'il ne souhaite pas prendre part à une activité.

Plusieurs coins en salle d'activité ont été aménagés. Des fauteuils et des livres sont mis à disposition des enfants. Mais aussi des jeux d'imitation ou d'imagination en autonomie.

Dans ces coins, il a été mis en place nos ateliers **MONTESSORI** (toujours en cours d'évolution) répondant ainsi au besoin d'autonomie et aussi au respect du rythme de chaque enfant. Ces ateliers issus de pédagogies actives permettent de mettre l'enfant au centre. Elles restent bien sûr ludiques car l'enfant doit s'amuser en les faisant !

(EN COURS DE REAMENAGEMENT à cause du covid19 à cause d'une utilisation qui ne peut se faire normalement)

Evaluation :

- Observation d'enfants plus détendus et/ou concentré lors d'activité? (on peut voir des enfants calme)
- Est-ce que l'enfant respecte son propre rythme en demandant un temps de repos ? de son propre chef ? (évaluation en groupe par smiley pour connaître leur humeur)
- L'enfant fait les choses à son rythme et surtout y retourne volontiers ?
- On laisse l'enfant choisir son activité, on peut constater qu'il est libre de faire plusieurs activités sur un temps périscolaire.

Organiser des séances de motricité, petit jeu collectif et/ou de relaxation

Intention : Développer les facultés psychomotrices de l'enfant, stimuler les cinq sens. Développer une coopération entre les enfants, l'esprit de vivre en collectivité, ensemble et permettre à l'enfant de s'exprimer et d'agir au sein d'un groupe. Favoriser le respect en général (de soi-même, des autres acteurs, des locaux et du matériel)

Ces séances seront pratiquées en salle de jeu ou extérieur.

Nous chercherons à développer l'autonomie de l'enfant par de petits parcours de motricité qui permettront à chacun de tester ses possibilités et ses limites.

Dans les petits jeux collectifs, l'enfant développera la coopération, l'esprit d'équipe et le respect de l'autre et de lui-même. Nous chercherons à favoriser l'évolution des comportements individuels et collectifs au sein du groupe. Mais aussi le respect des règles et consignes mises en place lors de ces séances.

Pour les séances de relaxation et retour au calme, nous utiliserons de temps en temps l'outil suivant :

Nous utiliserons encore cette année le livre Eline Snel « Calme et attentif comme une grenouille » parce que les enfants peuvent être stressés et angoissés comme les adultes et donc la méditation est une méthode d'apprentissage de la sérénité adaptée aux besoins des petits. Cette méthode repose sur des exercices de respiration simples, qui aident peu à peu à se recentrer sur l'instant présent.

Ou des séances trouvées via YOUTUBE

D'autres méthodes seront aussi utilisées au bon soin de l'animateur de l'atelier.

Evaluation :

- Observation d'enfants plus détendus et défoulés?
- Est-ce que l'enfant s'amuse?
- Est-ce que l'enfant demande à participer de nouveau à ces activités ? (nombre d'enfant et nombre de parcours réalisés)

Organiser des grands jeux collectifs

Intention : Appréhender le grand jeu collectif comme un outil favorisant la découverte du milieu, de l'environnement de l'enfant. Appréhender le grand jeu comme étant une « grande aventure collective » vécue par un groupe d'enfants.

Nos grands jeux se déploient dans l'école entière pour profiter au maximum de l'espace offert. L'organisation se base sur des thèmes de saison type Halloween, Noël, Pâques....

Toujours en s'adaptant aux âges de nos groupes.

Nous créons l'ambiance avec les enfants se qui nous offre une possibilité supplémentaire pour des bricolages que nous utiliserons dans un premier temps en décoration et dans un second temps ramené par l'enfant à sa maison en guise de souvenirs

Nous nous investissons pour mettre en place une ambiance qui permet à chaque enfant de plonger dans le jeu et de repartir avec des jolis souvenirs plein la tête.

Evaluation :

- Observation d'enfants qui s'amuse
- Demande de la part des enfants de refaire à nouveau des grands jeux.
- Faire un retour les jours suivants avec les enfants sur leur ressenti dela soirée « grand jeu »

b/ Le développement durable :

« Ensemble d'actions volontaires qui sensibilisent le citoyen à adopter un comportement responsable, dans le but de préserver l'environnement »

Intention : Permettre à l'enfant de découvrir son environnement et surtout de découvrir que les objets du quotidien peuvent avoir une deuxième vie.

On aimerait sensibiliser les enfants à l'importance de vivre dans un environnement sain pour se protéger et préserver leur écosystème

On organisera des projets de création de bricolage à partir d'objets recueillis individuellement.

Nous pourrons organiser la collecte dans l'école, ou à la maison. (Plastique, métal, carton, etc...) En limitant la durée et le volume

Nous exposerons collectivement les bricolages fabriqués par tous les enfants du périscolaires

Evaluation :

- Observation de l'intérêt des enfants? (nombre de participant sur l'activité)
- Est-ce que l'enfant s'amuse en manipulant les matières recyclées?
- Est-ce que l'enfant demande à participer de nouveau à cette activité ?(les enfants aiment faire des bricolages qu'ils peuvent ramener ça)

IV / Présentation de la structure

a. dates et horaires

L'accueil de loisirs périscolaire maternel fonctionne sur l'année scolaire 2021/2022:

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
matin	7h40 à 8h20	7h40 à 8h20	7h40 à 8h20	7h40 à 8h20
soir	16h20 à 18h15	16h20 à 18h15	16h20 à 18h15	16h20 à 18h15

b. inscriptions et effectifs

c. locaux à disposition

- L'accueil de loisirs maternel de l'Orme se situe dans les locaux de l'école maternelle de l'Orme au :

37, rue de l'orme

67400 Illkirch-Graffenstaden

Tél : 07.72.77.39.29

Les salles à disposition sont :

- 2 salles d'activité
- 1 salle de motricité
- une bibliothèque
- la cour de l'école avec les structures de jeu
- la cour arrière avec ses bacs à sable

Pour assurer la sécurité des enfants et des locaux :

- les extincteurs sont vérifiés par des professionnels.
- les alarmes sont testées régulièrement.
- les enfants et encadrants effectuent des exercices incendie qui sont contrôlés par des professionnels ou responsable sécurité de la Mairie.

IV / Fonctionnement :

a. encadrement et rôle du personnel :

- l'équipe d'animation est composée de 4 ATSEM, 2 apprenties et une ATSEM responsable du périscolaire (BAFD stagiaire)

Rôle du responsable périscolaire :

- Rôle de sécurité : il veille à la sécurité affective, morale et physique des enfants.

- Rôle d'animation : propose des activités en lien avec le thème du projet pédagogique pour permettre aux enfants de s'amuser mais aussi de découvrir et d'expérimenter.
- Fait le lien entre le Service DEVE de la Mairie et le périscolaire Orme.
- Gestion administrative – Management – Gestion des conflits – Communication avec le Directeur d'école.

Rôle des ATSEM/animateurs :

- Rôle de sécurité : il veille à la sécurité affective, morale et physique des enfants. Il est amené à remplir le registre de soins lorsqu'il effectue un soin sur un enfant.
- Rôle d'animation : propose des activités en lien avec le thème du projet pédagogique pour permettre aux enfants de s'amuser mais aussi de découvrir et d'expérimenter.

Rôle de l'apprentie CAP :

- Aide les animateurs à la surveillance, la sécurité et l'accompagnement.
- Propose des activités aux enfants.

Réunion périscolaire et communication avec l'organisateur:

Elles ont lieu tous les premiers mercredis matin des mois de l'année scolaire pendant 3 heures. Elles permettent la préparation d'activités mais aussi la mise en place d'évènement plus exceptionnelle comme un goûter spéciale ou un grand jeu.

A cela s'ajoute 11h que nous pouvons placer en fonction des besoins.

Nous avons accès à des dossiers partagés ce qui permet un échange quotidien d'information. Nous fonctionnons aussi par l'échange de mail ou appels téléphoniques.

En début d'année, nous avons des réunions d'information avec le service DEVE.

Nous communiquons les chiffres de présences au service Périscolaire via les fichiers partagés.

Budget:

Le budget est voté par année civile pour répondre aux besoins d'achat de matériel pédagogique et alimentaires

b. Vie quotidienne :

* Accueil du matin (7h40-8h20)

- Les enfants ayant **réservé** sont déposés par leurs parents et sont accueillis par les ATSEM.
- Le responsable de pointage cochera la présence de l'enfant sur la tablette lors de l'arrivée de celui-ci.
- Des jeux libres et calmes leurs seront proposés, les enfants peuvent aussi dessiner et/ou jouer aux différents coins permanents.
- C'est un moment calme, le rythme matinal des enfants est respecté.
- A la fin de l'accueil (entre 8h15 et 8h20) les enfants sont alors accompagnés dans la salle de classe, après un passage au toilette, où le premier regroupement à lieu avec les enseignantes.

*** Accueil du soir (16h20-18h15) :**

- Les enfants ayant **réservé** sont récupérés dans chaque classe par les ATSEM.
- L'ATSEM de pointage coche la présence des enfants
- Les enfants sont alors accompagnés en salle périscolaire, après qu'ils soient passés aux toilettes et le lavage des mains, ainsi ils prennent leur goûter ensemble et par niveau (le goûter est fourni par les parents)
- L'équipe encadrante est présente et aide les enfants si besoin pour la prise de goûter (ouverture du sac, ouverture des gâteaux...)
- Le goûter dure en moyenne 20 à 25 minutes.
- Une petite récréation aura lieu, puis un rassemblement par niveau sera organisé pour que les enfants puissent choisir leurs activités.
- Les coins des différents jeux (constructions, garages + voitures, château+chevaliers ...), jeux de sociétés seront mis en place.
- En fonction des activités choisis par les enfants, ils seront repartis dans différentes salles,
- En quittant le périscolaire, l'enfant est accompagné par la personne de pointage et remis à la personne autorisée à le récupérer. Il sera alors pointé en tant que « sortant ».

c. La place des parents :

- Toute l'équipe sera à l'écoute des parents
- Les parents seront informés des sorties par voie orale et écrite mais qui sont suspendues pour cause de COVID-19 et sur une durée indéterminée.
- Les parents seront informés des projets d'animation par voie d'affichage, les bricolages seront exposés dans le couloir mais en raison du COVID-19, nous ne pourrons pas laisser entrer les parents dans l'enceinte de l'école. Ou pour le bonheur des enfants ramenés directement au foyer de celui-ci.

b. Les partenaires :

- Nous sommes en lien avec la DEVE en mairie,
- Les parents sont aussi nos principales partenaires en rapport avec les enfants
- L'équipe périscolaire de l'école maternelle de la Libermann pour nos échanges sportifs (annulé pour cause de COVID 19)
- La responsable périscolaire de l'école élémentaire pour la mise en place de « Passerelle » (qui sera adaptée le moment venu en fonction de la crise sanitaire)
- Les personnes travaillant au Phare de l'Ill (annulé pour cause de COVID-19)
- Les agents d'entretien

c. La communication :

- La communication avec les parents se fait principalement par voie écrite et orales.
- Des affichages sont faits aussi à l'intention des parents (type A4 ou A3)
- Ils existent aussi un site internet que nous alimentons par des articles écrits au fil des mois.
<http://www.periscolaires-illkirch.eu/>

d. L'accueil des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps

Le projet d'accueil individualisé (PAI) concerne les enfants atteints de troubles de la santé tels que :

- pathologie chronique (asthme, par exemple),
- allergies,
- intolérance alimentaire.

Le PAI est un document écrit qui permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant ou de l'adolescent en collectivité (crèche, école, collège, lycée, centre de loisirs).

Il peut concerner le temps scolaire mais aussi périscolaire, et se nomme ainsi parfois PAIP (projet d'accueil individualisé périscolaire).

Le PAI est élaboré à la demande de la famille et/ou du chef d'établissement avec l'accord de la famille.

Il contient les besoins spécifiques de l'enfant et est établi en concertation avec le médecin scolaire, de la Protection maternelle et infantile (PMI), ou le médecin et l'infirmier de la collectivité d'accueil.

Les besoins thérapeutiques de l'enfant sont précisés dans l'ordonnance signée par le médecin qui suit l'enfant pour sa pathologie.

Le PAI doit notamment contenir des informations sur :

- les régimes alimentaires à appliquer,
- les conditions des prises de repas,
- les aménagements d'horaires,
- les dispenses de certaines activités incompatibles avec la santé de l'enfant,
- les activités de substitution proposées.

Il est signé par les différents partenaires convoqués au préalable par le chef d'établissement puis diffusé aux personnes de la communauté éducative concernées.

Le PAI concerne une pathologie ou au trouble constaté pendant l'année scolaire. Sa durée de validité peut donc varier. Il peut être reconduit d'une année sur l'autre et être revu et adapté en cas d'évolution de la pathologie ou, par exemple, en prévision d'un voyage ou d'une sortie scolaire.

Nous avons actuellement 1 enfant accueillis avec PAI.

VI / Plan d'une journée type :

Plan d'une journée type :

*** Accueil du matin (7h40-8h10)**

<i>7h40 jusqu'à 8h20</i>	<i>Arrivés échelonné des enfants</i>
<i>A partir de 7h40</i>	<i>Jeux libres dans les divers espaces Lecture dans la bibliothèque Dessin libre Coloriages Petits bricolages</i>
<i>8h00 jusqu'à 8h05</i>	<i>Rangement</i>
<i>8h10 jusqu'à 8h20</i>	<i>Passage aux toilettes</i>
<i>8h20</i>	<i>Départ des enfants du périscolaire vers les salles de classes pour regroupement avec les enseignantes qui les attendent.</i>

*** Accueil du soir (16h20-18h15)**

<i>De 16h20 jusqu'à 16h25</i>	<i>Arrivés des enfants accompagné par les AtTSEM</i>
<i>De 16h25 jusqu'à 16h35</i>	<i>Contrôle de présence et passage aux toilettes</i>
<i>De 16h35 jusqu'à 16h55</i>	<i>Goûter</i>
<i>De 16h55 jusqu'à 17h10</i>	<i>Petite récréation</i>
<i>De 17h10 jusqu'à 17h15</i>	<i>Un regroupement sera organisé pour choisir son activité avec présentation des activités</i>
<i>De 17h15 jusqu'à 18h05</i>	<i>temps d'activités</i>
<i>De 18h05 jusqu'à 18h15</i>	<i>fin des activités puis des jeux libres à la demande des enfants</i>
<i>* dès 16h00 jusqu'à 18h15</i>	<i>départ échelonné des enfants.</i>

VII / COVID-19

La situation sanitaire liée au covid-19 nécessite de mettre en œuvre des modalités d'accueils inédites et préventives au sein des accueils de loisirs

Conformément au protocole sanitaire de l'Education nationale et de la direction Départementale

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école et dans les structures périscolaires en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptôme évoquant la covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

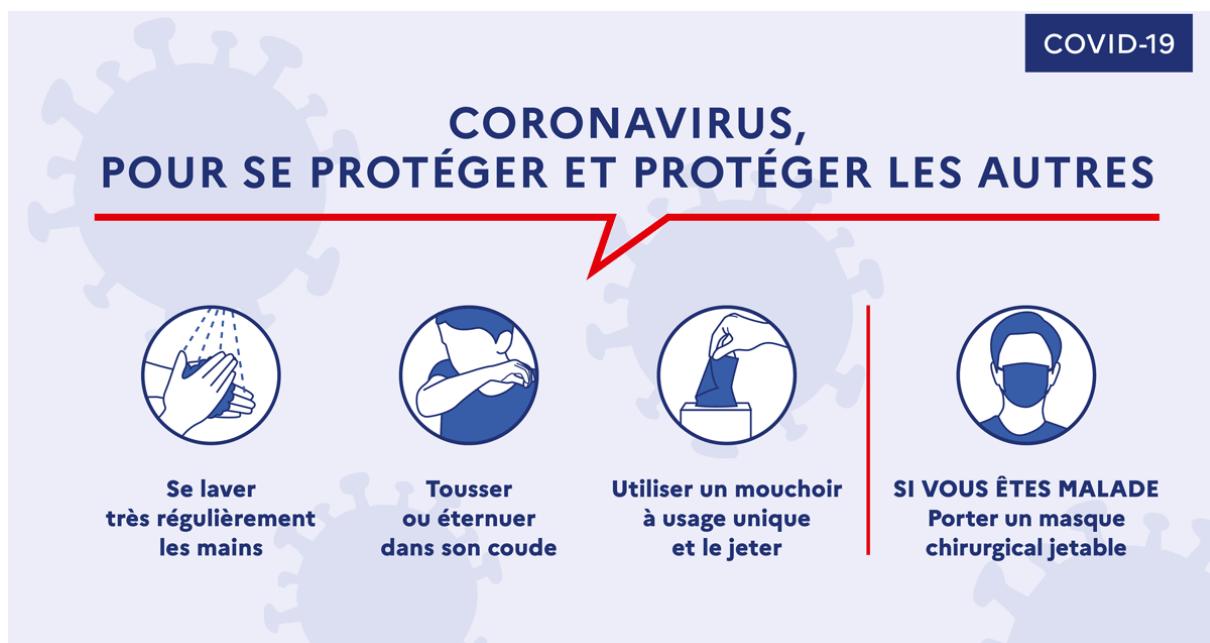
Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

Les mesures d'hygiène – rappel des gestes barrières

Le lavage des mains est effectué régulièrement à l'arrivée dans l'établissement, après chaque passage aux toilettes, avant de toucher des aliments.

Le lavage et la désinfections des locaux est effectués par les agents d'entretien.

Et bien sûr, nous restons vigilants à l'application des gestes barrières.



Accueils des parents et des enfants

Accueil bienveillant des enfants tout en respectant une distanciation physique.

Les parents du périscolaire ne sont pas autorisés à entrer dans l'enceinte de l'établissement car le nouveau logiciel choisi par la mairie permet une inscription et des réservations en ligne.

Le soir au périscolaire, les parents sonneront à la porte et l'ATSEM en charge du pointage amènera l'enfant au portail.

Organisation des activités – quotidien des enfants

Les enfants seront divisés en groupe pour des activités tout en respectant les gestes barrières et le protocole mis en place à la rentrée de septembre 2021 sous réserve d'évolution.

Un roulement sur les jeux utilisés sera effectué pour permettre une inutilisation de 12h.

En respect du protocole sanitaire, les enfants pourront en extérieur joués ensemble.

Nettoyage des locaux – Entretien

Le nettoyage du matériel utilisé et des tables après activités et un nettoyage plus approfondie est effectué une fois par jour par les agents d'entretiens.

Conduite à tenir lors d'une suspicion ou d'un cas avéré de covid-19 dans un ACM (réf au protocole)

Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par l'encadrement doit conduire à son isolement et au port d'un masque.

En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température peut être réalisée par la personne chargée du suivi sanitaire au sein de l'accueil.

Une information est aussi faite auprès de l'établissement scolaire fréquenté par le mineur. En cas de symptômes, les parents de l'enfant sont avertis et doivent venir le chercher. L'enfant ne pourra alors pas être accepté de nouveau dans l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être accueilli.

Tout symptôme évocateur chez un encadrant ou une personne participant à l'accueil donne lieu à l'isolement de cette personne et à un retour à son domicile. L'encadrant ne pourra pas occuper ses fonctions auprès des mineurs au sein de l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure de le faire.

Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions définies par les autorités sanitaires.

La désinfection des salles et des matériels utilisés par le mineur ou l'encadrant devront être effectués selon les prescriptions qui sont définies par les autorités sanitaires.